



CONSEIL D'ADMINISTRATION de la CAMIEG

Séance du 16 juin 2026

Juin
2026

ORDRE DU JOUR

1. Élection du Directeur de la CAMIEG
2. Rapport d'Activité

1. Élection du Directeur de la CAMIEG

Le Conseil d'administration a procédé à l'élection du **Directeur de la CAMIEG**. M. Sylvain Guilloteaux **a été réélu à l'unanimité**. La Fédération FO Énergie se félicite de ce résultat et continuera, dans ce nouveau mandat, à exercer pleinement son rôle de délégation vigilante et constructive.

Notre délégation a soutenu ce renouvellement en pleine connaissance des enjeux à venir. L'année 2027 s'annonce comme une échéance charnière pour la CAMIEG : négociation d'une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), rapport de l'IGAS, renouvellement du Conseil d'Administration lors des élections de juin 2027. Face à l'accumulation de ces échéances, la continuité à la tête de la direction est une condition de cohérence et de solidité pour la caisse.

2. Rapport d'Activité

Sur la durée couverte par la COG 2022-2026, la CAMIEG a maintenu un niveau de performance élevé, en dépassant régulièrement les objectifs fixés, tout en menant simultanément des chantiers de modernisation d'envergure.

Indicateur clé	2023	2024	2025
Dossiers assurés traités	188 433	187 047	185 953
Taux d'ouverture des droits (obj. 96 %)	96,93 %	98,36 %	99,14 %
Appels reçus (centre d'accueil)	345 980	354 071	368 623
Courriels traités sous 48 h (obj. 89 %)	95,17 %	n. c.	94,02 %

Dématérialisation : une transformation continue

Chaque année, de nouveaux services ont été mis en place pour simplifier les démarches des assurés et des employeurs :

2023 : rendez-vous en visioconférence, service d'accessibilité ELIOZ pour les assurés sourds ou malentendants, enrichissement de Mon Espace Complémentaire Camieg (39,15 % d'adhérents).

2024 : téléservice «Je m'affilie» (8 000 demandes traitées), déclaration de naissance dématérialisée, refonte de l'espace employeurs, Mon Guide Camieg. **Mon Espace Complémentaire atteint 35 000 adhérents, soit 47 % des bénéficiaires concernés, pour un objectif fixé à 25 000.**

2025 : déploiement de « Mon compte Camieg » (30 342 demandes traitées), dématérialisation des protocoles de soins pour les assurés en ALD, carte Vitale dématérialisée et refonte complète du site camieg.fr.

Nous rappelons également que notre Fédération a mis à la disposition des agents le guide E-santé, afin de les accompagner dans le déploiement de la dématérialisation des démarches liées à la santé.

Projets structurants : SINERGI, ROC, RSE

SINERGI : déployé en octobre 2025 après trois années de conception et de tests, ce nouveau système de gestion intégré modernise l'ensemble des fonctions comptables, budgétaires et achats de la caisse.

ROC — Remboursement des Organismes Complémentaires : effectif au 1er janvier 2026, ce dispositif permet désormais aux assurés IEG d'être dispensés d'avance de frais pour les garanties complémentaires en établissements de santé. L'envoi de 400 000 cartes de tiers payant a marqué la concrétisation de trois ans de travaux.

RSE : la progression labellisation AFNOR témoigne d'une démarche cohérente et ambitieuse.

À chaque étape, FO Énergie s'est positionnée comme un acteur facilitateur, soutenant les agents de la CAMIEG et validant les différentes étapes des projets par des décisions positives au sein du Conseil d'administration.

Points de vigilance portés par la délégation FO Énergie

Si les résultats de cette période sont globalement positifs, notre fédération a tenu à formuler plusieurs alertes que la direction devra intégrer dans ses orientations à venir.

La fracture numérique reste un enjeu de premier ordre. Le développement des téléservices ne doit pas conduire à un recul de l'accompagnement humain. **FO Énergie sera attentive au maintien des dispositifs d'accueil personnalisés et des antennes régionales**, indispensables pour garantir l'accès effectif aux droits de tous les assurés.

L'accès aux soins se dégrade dans de nombreux territoires. Le nombre de saisines adressées au conciliateur pour difficultés d'accès aux soins a été multiplié par quatre depuis 2020, pour atteindre 161 en 2025. Ce signal d'alerte social doit être pleinement pris en compte par la caisse et porté dans le débat institutionnel.

La préparation de la **prochaine COG** constituera un exercice décisif. **FO Énergie entend y jouer un rôle actif**, en défendant des objectifs ambitieux en matière d'accès aux soins, de prévention santé et de présence territoriale.

Enfin, les premières expérimentations autour de l'intelligence artificielle, lancées en 2025, appelleront une vigilance constante de notre part. Les impacts sur l'emploi, l'organisation du travail et la qualité du service rendu aux assurés devront faire l'objet d'un suivi rigoureux et d'une concertation avec les organisations syndicales.